

<p>République française</p>  <p>DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE</p>	<p>OPERATION ROUTIERE STRUCTURANTE</p> <p>RD7n - SUPPRESSION DU PN 106 DE LA CALADE A AIX-EN-PROVENCE</p>	<p>mise à jour septembre 2016</p>	<p>page 1/4</p>
--	--	---------------------------------------	---------------------

PLAN DE LOCALISATION DE L'OPERATION

Canton(s) : Aix Nord

Commune (s) : Aix en Provence



DESCRIPTION DE L'OPERATION

Situation actuelle :

La RD7n est l'ancienne route nationale 7 que l'Etat a transférée au Département le 1^{er} janvier 2006 dans le cadre de la loi du 13 août 2004.

Elle comprend un passage à niveau au lieu dit La Calade, à l'ouest d'Aix en Provence.

Auparavant l'Etat en avait l'entière responsabilité.

Suite à la collision d'un bus scolaire avec un train en 1993 qui a fait 4 morts (3 enfants et le chauffeur du car), l'Etat a entamé des études pour la suppression de ce passage à niveau.

Objectifs et enjeux :

Enjeu fort de sécurité par :

- Suppression du passage à niveau (PN n°106)
- Suppression des accès existants

Aménagement projeté :

Le projet consiste, en vue de la suppression du PN 106 de la ligne Lyon – Marseille par Grenoble, à réaliser une déviation de la RD7n au nord de la voie actuelle, sur une longueur de 1,5 km environ, se raccordant côté St Cannat au giratoire existant de la Calade et côté Aix en Provence à la RD7n existante par l'intermédiaire d'un carrefour giratoire à créer au droit du chemin d'Antonelle. Le choix de la variante retenue résulte d'une concertation (voir en page 4).

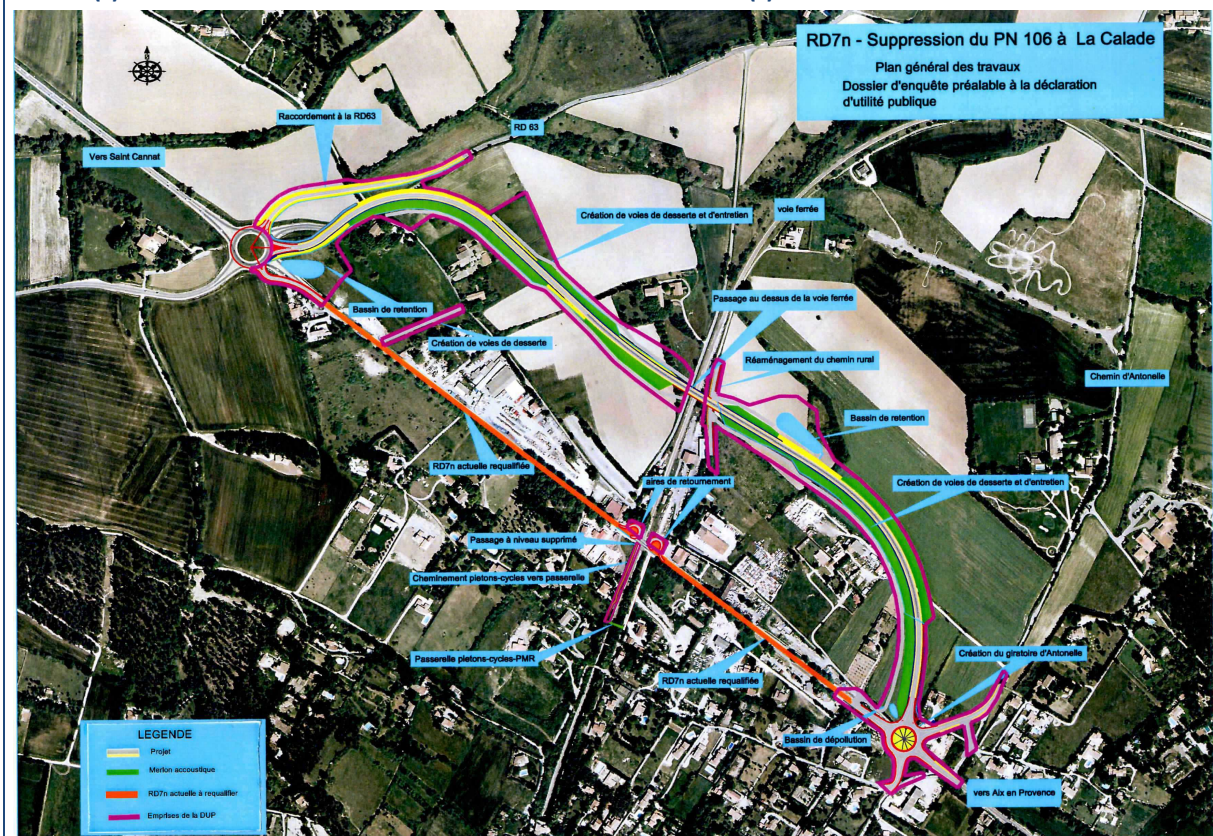
Le passage de la voie ferrée s'effectue par un ouvrage d'art (pont route).

Le rétablissement des passages piétons s'effectue par une passerelle sur la voie ferrée.

PLAN DU PROJET

Canton(s) : Aix Nord

Commune (s) : Aix en Provence



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'AMENAGEMENT

Sur le périmètre du domaine public ferroviaire :

- Dépose des installations ferroviaires du PN 106
- Pour la réalisation des ouvrages dénivelés de franchissement des voies, mesures de surveillance et de sécurité ferroviaire.

Sur le périmètre du domaine public routier :

En lieu et place du PN 106 :

- Mise en impasse de l'ancienne RD7n de part et d'autre du PN existant
- Réalisation d'une passerelle piétonne permettant le franchissement de la voie ferrée de part et d'autre des voies mises en impasse.

Création d'une déviation de la RD7n de 1,5 km environ entre le chemin d'Antonelle et le carrefour giratoire de la Calade avec la RD63,

construction d'un pont route sur la voie ferrée de 62 mètres de longueur environ.

Trafic :

20 000 véhicules par jour, dont 7% de poids lourds

PROGRAMMATION DE L'OPERATION

ESTIMATION PREVISIONNELLE DU COUT DE L'OPERATION

Sur le domaine public ferroviaire : 436 787€ HT se décomposant en :

- études et maîtrise d'œuvre : 152 531€ HT
- travaux : 284 256€ HT

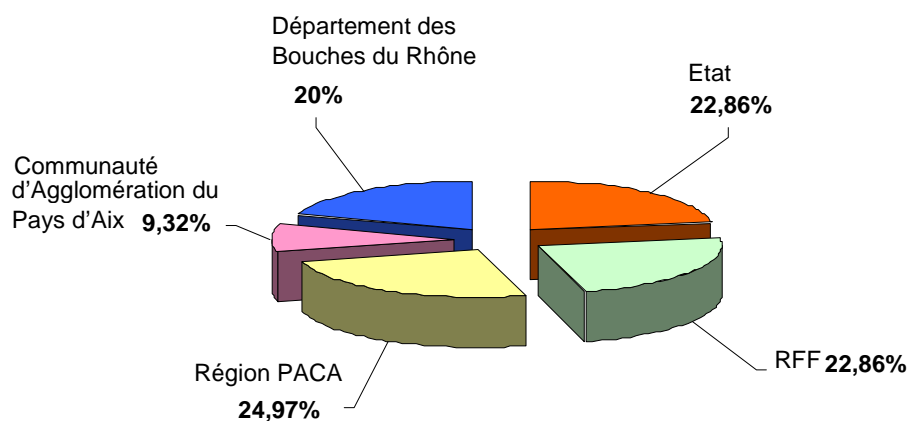
Sur le domaine public départemental : 12 040 000€ HT se décomposant en :

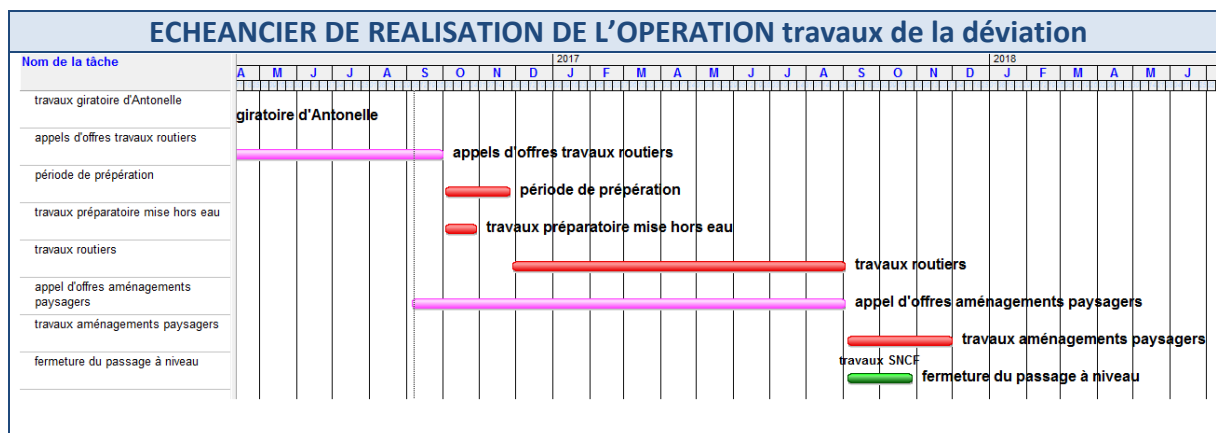
- études : 860 000€ HT
- acquisitions foncières : 1 080 000€ HT
- travaux : 10 100 000€ HT

TOTAL arrondi : (valeur janvier 2008) **12,5 M€ HT soit 15 M€ TTC**

PLAN DE FINANCEMENT (HT)

Convention de définition de périmètre de maîtrise d'ouvrage, de financement et de gestion ultérieure signée le 9 octobre 2009 entre la région PACA, la CPA, RFF et le CG13.





AVANCEMENT DE L'OPERATION

Procédures administratives / études :

- concertation publique sur la présentation des variantes menée en 2007
- Au 2^{ème} semestre 2007 le Conseil Municipal et le Conseil Général ont entériné par délibérations le choix de la variante n°6.
- concertation publique au titre de l'article L 300.2 du code de l'urbanisme sur la présentation de la variante retenue en 2008
- enquête inter-services entre mars et juillet 2009 sur la base d'un dossier d'enquête Publique déposé en Préfecture le 14 janvier 2009
- projet déclaré d'utilité publique le 6 décembre 2011.**

Acquisitions foncières :

Jugements du juge d'expropriation du 13 février 2014. Appel déposé par le département du fait de prix élevés.
Jugement de la cours d'appel d'Aix en Provence du 2 juillet 2015 diminuant le prix des terrains.
 arrêtés de cessibilité du 4 février 2014.

Travaux :

- ouvrage sur la voie ferrée : (Campenon Bernard). travaux terminés fin 2015.
- passerelle piétonne : (Campenon Bernard). travaux terminés fin 2015.
- Travaux du giratoire d'Antonelle : Eurovia. travaux terminés février 2016
- Travaux routiers. Marchés attribués :
 - Lot 1 – Terrassements, rétablissements hydrauliques et bassins multifonctions ; Razel Bec
 - Lot 2 – Chaussées, assainissement de surface, réseaux secs ; Colas
 - Lot 3 – Equipements et signalisation ; Agilis Mourgues
 - Lot 4 – aménagements paysagers : en cours
- Début des travaux novembre 2016
- Mise en service prévue 2^{ème} semestre 2017.
- Fermeture du passage à niveau fin 2017.